



**Munich Re
Foundation**
From Knowledge
to Action



Le paysage de la micro-assurance Afrique 2015

Fiche de synthèse préliminaire

La carte du monde de la micro-assurance



Avec la collaboration de



Implemented by **giz** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Publié par : Microinsurance Network

www.microinsurancenetwork.org

Co-publié par : Fondation Munich Re

Avec la collaboration de : Making Finance Work For Africa (MFW4A), Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) au nom du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ)

Auteurs : Michael J. McCord et Katie Biese du MicroInsurance Centre

Chercheurs : Mariah Mateo Sarpong, Francis Somerwell, Jada Tullos Anderson, Heidi McGowan, Hannah Somma Sono, Josepha L. Otou, Eliza Paul, Regina Hammond, Alyssa Villaire et Neeta Karal Nair.

Les auteurs remercient vivement les institutions, instances fédérales et autres acteurs ayant communiqué leurs données et fait part de leurs commentaires.

La publication est protégée par la loi du 18 avril 2001 du Grand-Duché de Luxembourg sur les droits d'auteur, les droits apparentés et les bases de données. Il est strictement interdit de reproduire un article de cette publication, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de l'éditeur.

Mise en page : cropmark.lu

© 2015 par Microinsurance Network. Tous droits réservés.

ISBN 978-99959-936-3-4

Le Microinsurance Network bénéficie de l'aimable soutien du Gouvernement du Luxembourg.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Clause de non-responsabilité : les points de vue, opinions et théories contenus dans ce document sont uniquement ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du Microinsurance Network, de ses membres et/ou de ses institutions affiliées. Le Microinsurance Network ne garantit pas l'exactitude, l'exhaustivité ni la fiabilité des informations, points de vue, opinions et théories qui peuvent être contenus dans ce document. Par la présente, le Microinsurance Network en décline toute responsabilité.

Cette fiche de synthèse préliminaire résume certaines perspectives et tendances clés de l'étude du paysage de la micro-assurance en Afrique en 2015 qui sera publiée au premier trimestre 2016.

Cette étude a identifié¹ 61,9 millions de personnes couvertes par au moins une police de micro-assurance en Afrique à la fin de l'année 2014, contre 44,4 millions de personnes identifiées en 2011. En considérant uniquement les institutions qui ont rapporté sur ces deux années, la croissance comparable² au cours de cette période de 3 ans s'élève à 30 %.

Nouveautés

- Le total des primes de micro-assurance émises dans la région s'élève à près de 647 millions de \$US, contre 387 millions en 2011³, soit une croissance comparable de 31 % et ce, pour les institutions ayant rapporté sur ces deux années.
- Avec une moyenne pondérée de 26 %, les rapports de perte ont été nettement plus faibles en 2014 qu'en 2011 (44 %).
- Toute la gamme de produits s'est développée. Les couvertures Santé, Biens et Agriculture ont augmenté à un rythme plus élevé que les couvertures d'assurance Vie, ce qui indique une évolution sur le marché.
- Les réseaux du marché de masse ont représenté 45 % de la distribution en termes de vies assurées, tandis que les IMF ont atteint seulement 14 % du marché.

Micro-assurance en Afrique

Plus de 200 prestataires dans 36 des 54 pays de la région ont indiqué une activité de micro-assurance :

647 millions de \$US de primes de micro-assurance

5,4 % de la population totale est couverte

61,9 millions de personnes assurées*

- 46,4 millions d'assurances Vie

- 13,1 millions d'assurances Accidents

- 16,4 millions d'assurances Emprunteur

- 8,4 millions d'assurances Santé

- 4,5 millions d'assurances Biens

- 1,1 million d'assurances Agriculture**

* Il convient de noter que le volume de couverture par type de produit ne se limite pas simplement à l'ensemble des vies couvertes, ce qui montre que de nombreux produits sont proposés comme compléments à un produit de micro-assurance principal. De nombreuses personnes sont ainsi protégées contre plusieurs types de risques.

** Les couvertures d'assurance agricole comprennent des programmes d'assurance subventionnés par le gouvernement qui ont été exclus de l'étude de 2011.

¹ Les informations quantitatives présentées dans ce document ne représentent pas un nombre absolu de produits, clients ou autres données. Les données étaient communiquées volontairement et certains prestataires de micro-assurance ont refusé de participer. Ainsi, ce document explique ce que l'équipe a été en mesure d'identifier comme étant de la micro-assurance. Bien que les données de cette étude ne constituent pas une mesure absolue de la micro-assurance en Afrique, l'ensemble des données est assez important pour représenter le « paysage » de la micro-assurance et fournir une image précise du marché et de ses composants.

² Les prestataires n'ont pas tous communiqué des données pour les deux études. Pour garantir la comparaison des données, les taux de croissance ont été calculés uniquement pour les institutions ayant communiqué des données pour les deux périodes, ainsi que les nouveaux entrants sur le marché. Ces ensembles de données comparables représentent 90 % des vies couvertes identifiées.

³ Les primes émises ont été évaluées à 548 millions de \$US dans l'étude de 2012 (à partir des données de 2011). Pour faciliter les comparaisons, les primes ont été ajustées au taux de \$US de 2014 pour tenir compte des fluctuations des taux de change. Les prestataires n'ont pas tous fourni des données relatives aux primes pour les deux périodes.

Croissance

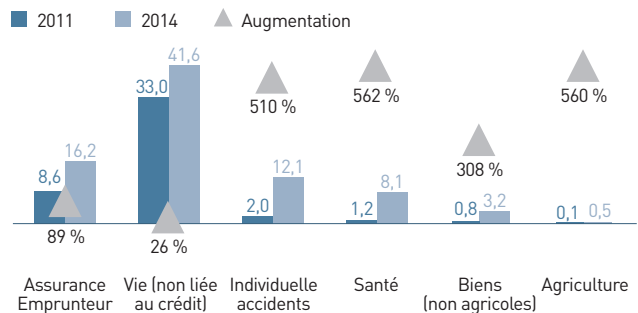
Alors que les assurances Vie dominent encore le marché, la région a connu une certaine évolution au niveau de la complexité des produits : les assurances Santé, Biens et Agriculture ont connu une croissance proportionnellement plus élevée que l'assurance Vie (Graphique 1). L'explosion des assurances Santé s'explique principalement par un petit nombre de programmes proposant des indemnités journalières en cas d'hospitalisation ou des assurances d'hospitalisation via des opérateurs de téléphonie mobile, touchant au moins un demi-million de clients. Au niveau des produits, plus d'un tiers des produits lancés depuis 2011 incluait une couverture Santé et 20 % des autres produits comprenaient une certaine forme de protection des biens.

Plusieurs pays, dont le Ghana, le Maroc et la Zambie, ont connu un développement important de la micro-assurance. Les opérateurs de téléphonie mobile y ont largement contribué. La croissance de la Zambie, par exemple, est principalement due au succès d'un produit d'assurance Obsèques proposé par l'intermédiaire d'un opérateur de téléphonie mobile ; au Ghana, la moitié des vies assurées le sont par l'intermédiaire des opérateurs de téléphonie mobile. La Namibie, la Tanzanie et le Zimbabwe ont cependant connu une baisse de la diffusion. Les cas de ces trois pays illustrent la puissance des intermédiaires, car la diminution des couvertures d'assurance, voire la suspension du produit s'expliquent par la modification de l'accord de distribution.

Distribution

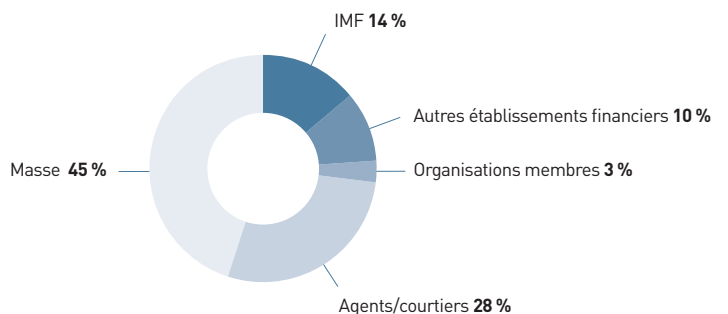
Les réseaux du marché de masse tels que les opérateurs de téléphonie mobile, les détaillants et les entreprises de pompes funèbres ont représenté 45 % de la distribution de produits de micro-assurance dans la région (Graphique 2). En termes de coûts de distribution, on n'a que très peu observé les frais excessifs connus en Amérique latine. Les commissions médianes à travers les réseaux n'ont atteint que 10 %, avec une moyenne pondérée de 17 %, bien que dans certains cas, des commissions de 50 % ou plus aient été signalées.

Graphique 1 : Croissance par type de produit
(en millions de vies assurées)



Remarque : Ce tableau représente uniquement les données comparables (compagnies ayant fourni des informations pour les études de 2011 et 2014, ainsi que les nouveaux entrants sur le marché.)

Graphique 2 : Vies couvertes par canal de distribution



Les données pour les produits ayant indiqué un réseau de distribution, qui représentent 56 millions de personnes, soit plus de 90 % des vies couvertes identifiées.

Micro-assurance en Afrique

Résultats préliminaires

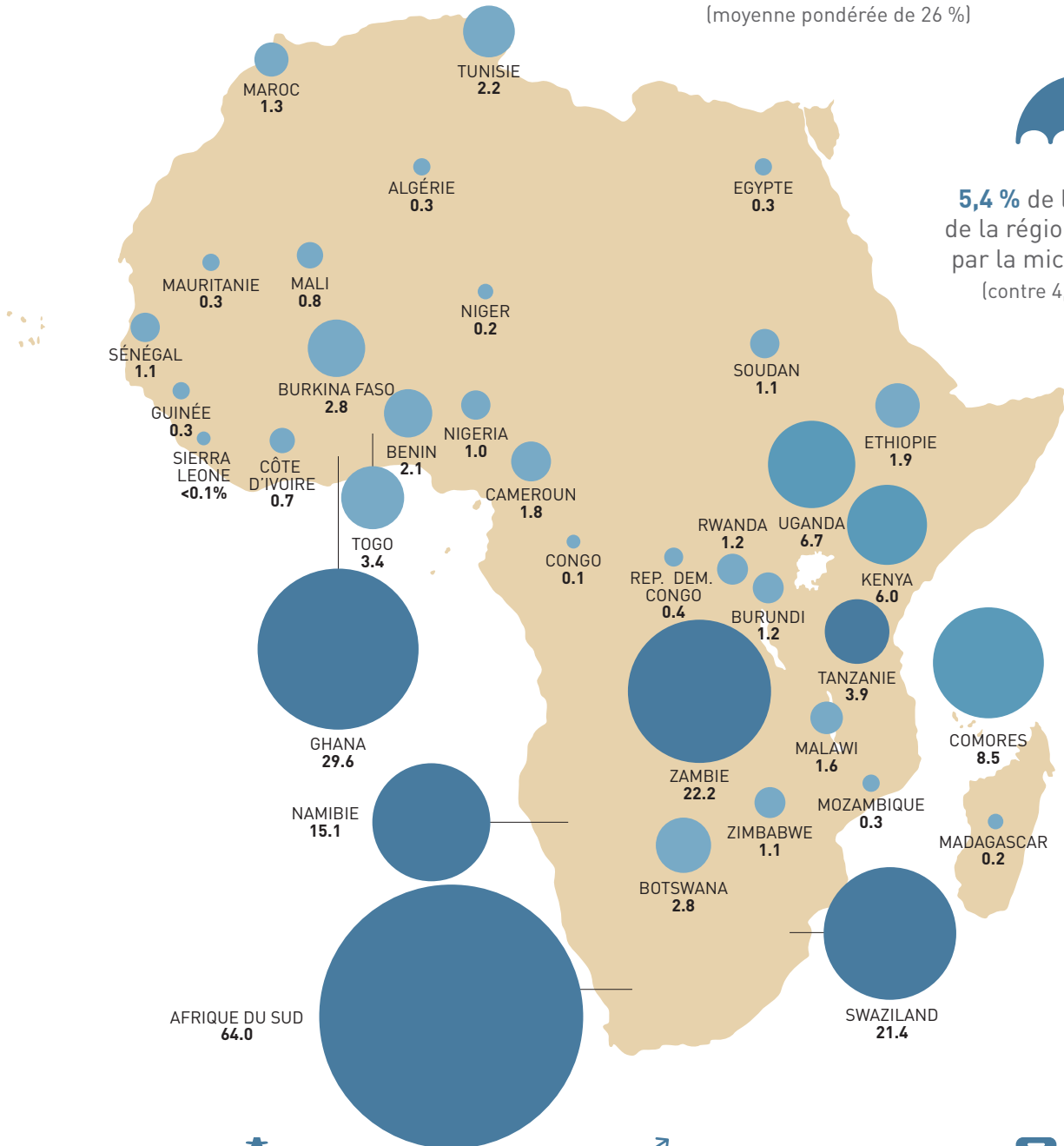
Taux de couverture de la micro-assurance

Indicateurs clés de performance

- Primes : 647 millions de \$US
- Taux de commission médian : 10 % (moyenne pondérée de 17 %)
- Rapport de pertes médian : 25 % (moyenne pondérée de 26 %)



5,4 % de la population de la région est couverte par la micro-assurance (contre 4,4 % en 2011)



Bien que les produits d'**assurance Vie** dominent encore la région en termes de couverture, la plus forte **croissance** a été observée au niveau des couvertures **Santé et Agriculture**



96 nouveaux produits lancés contre **45 produits suspendus** ou modifiés pour le marché de masse



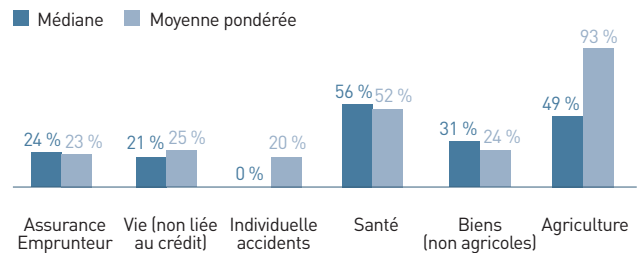
Les réseaux du **marché de masse** ont représenté **45 %** de la distribution de produits de micro-assurance dans la région

Aucune micro-assurance n'a été signalée dans 18 pays : Angola, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Gabon, Gambie, Guinée-Bissau, Lesotho, Liberia, Libye, île Maurice, São Tomé-et-Principe, Seychelles, Somalie et Soudan du Sud.

Primes et demandes d'indemnisation

L'ensemble du marché de la micro-assurance en Afrique s'est élevé à près de 647 millions de \$US de primes en 2014. En étudiant uniquement les données comparables, les primes affichent une croissance de 31 % depuis 2011. La croissance qui en découle au sein des assurés correspond à ce chiffre, avec un niveau de 32 %⁴, ce qui indique que les produits ont généralement conservé des niveaux de prix similaires. Cependant, l'utilisation accrue des opérateurs de téléphonie mobile a entraîné un sous-ensemble de produits proposant des primes très faibles pour une couverture limitée, avec 20 assureurs fournissant des données pour les produits distribués par les réseaux de téléphonie mobile. Ces programmes ont représenté 13 % des vies couvertes identifiées dans la région, mais seulement 1 % de l'ensemble des primes émises. Dans de nombreux cas, la prime moyenne par personne et par an était inférieure à 1 \$US.

Graphique 3 : Rapport de pertes par type de produit primaire



Les rapports de pertes pour la région et l'ensemble des gammes de produits sont relativement faibles, avec une médiane⁵ de 25 % (26 % de la moyenne de prime pondérée). Comparé à un rapport de pertes moyen de 44 % en 2011, cela démontre une tendance à la baisse en termes de demandes d'indemnisation. Les rapports de perte sont déterminés par les produits d'assurance Vie qui sont plus répandus. Les produits Santé et Agriculture ont cependant connu des rapports de perte durables plus élevés dans la plupart des cas, de 56 % et 49 % de médiane respectivement (Graphique 3).

À propos de la carte du monde de la micro-assurance

L'étude du paysage de la micro-assurance en Afrique en 2015 fait partie de la carte du monde du programme de micro-assurance du Microinsurance Network, co-publiée avec la Fondation Munich Re. L'étude a été menée par le MicroInsurance Centre avec le soutien du partenariat « Making Finance Work for Africa (MF4A) ». La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au nom du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) a contribué financièrement à l'étude.

La carte du monde de la micro-assurance regroupe toutes les études de paysage précédentes, actuelles et à venir grâce à une carte et des ressources interactives. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : worldmapofmicroinsurance.org

Pour les objectifs de cette étude, les produits doivent répondre aux critères suivants pour être considérés comme des produits de la micro-assurance :

- Développés dans le but de proposer des services spécialement destinés aux personnes à faible revenu (et non pas simplement une assurance pouvant être également souscrite par des personnes à faible revenu).
- Le gouvernement ne doit pas être le seul porteur de risques (il ne s'agit donc pas de programmes de sécurité sociale ; la sécurité sociale sera analysée comme un facteur contextuel distinct) ; le programme doit être géré sur la base des principes de l'assurance.

- Niveaux modestes de primes/accessibilité : valeurs des primes basées sur le PIB par habitant en 2013 : assurance Vie et Accidents = jusqu'à 2 %, Santé = jusqu'à 4 %, Biens/Agriculture = jusqu'à 1 %.

Cette étude de 2014, qui s'appuie sur les études régionales de 2008 et 2011, a également recueilli des informations sur les subventions, les commissions et les dépenses administratives. Pour la première fois, un questionnaire séparé, plus concis, a été préparé à l'intention des personnes proposant de l'assurance de masse ainsi que celles ayant choisi de ne pas proposer de produit de micro-assurance. Des informations détaillées sur les interventions des donateurs et des investisseurs dans la micro-assurance, ainsi que sur les efforts de réglementation et la sécurité sociale ont également été collectées et les résultats seront publiés dans le rapport final de l'étude au premier trimestre 2016.

Les données ont été fournies directement par les assureurs via un questionnaire principalement quantitatif. Afin de protéger les réponses, les compagnies individuelles ont été assurées de la confidentialité des données, et seules des informations globales sont donc fournies dans le rapport. Les assureurs ont fourni les données volontairement et certains ont refusé de fournir toute information. Certains ont fourni des données selon leur propre définition de la micro-assurance ou celle de leur organisme de régulation. Par conséquent, veuillez noter que nous considérons les informations présentées dans cette étude comme des informations de micro-assurance identifiées et non absolues.

⁴ Pourcentage calculé sur base des données rapportées par les acteurs du marché qui ont été signalées sur les deux périodes y compris les nouveaux concurrents.

⁵ Des données relatives aux demandes d'indemnisation ont été indiquées pour 80 % des produits, ce qui représente un peu plus de 90 % des primes identifiées et 2/3 des vies couvertes.